COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 JUIN 2025

Jour du dépassement pour les Départements : la réaction de Jean-Claude Leblois

« Les missions départementales n'ont pas à être rentables. Elles sont un investissement humain et sociétal qu'il faut pérenniser »

Cette campagne des Départements de France rappelle que les Départements ne sont pas compensés à la bonne hauteur pour les dépenses qu'ils supportent au titre de la solidarité nationale. Ainsi à partir d'aujourd'hui, les Départements paient seuls la solidarité nationale. Ce qui n'est pas juste et ce qui n'est pas conforme à nos lois de décentralisation où chaque compétence transférée sur le terrain doit être compensée à l'euro près, en tenant compte du dynamisme de la dépense considérée.

L'écart entre les recettes perçues de la part de l'État et les dépenses assumées par les Départements au quotidien s'est accru avec un terrible effet ciseau qui obère la capacité pour nous d'accompagner à la bonne hauteur les investissements des communes et des tiers comme de verser des dotations aux associations et aux partenaires de nos politiques publiques en fonction de leurs contraintes et de leurs projets.

Cette campagne de communication arrive aussi dans un moment politique important alors que le Premier ministre François Bayrou s'apprête à dévoiler le 14 juillet ses arbitrages pour préparer le projet de loi de finances 2026 qui s'annonce encore plus redoutable que celui de l'année en cours concernant les coupes annoncées et à supporter par les collectivités locales.

Je ne peux me résoudre à ce que l'on sacrifie les services publics alors que les richesses de certains ne cessent d'augmenter et qu'une part croissante de la population la plus modeste s'éloigne du niveau de vie des classes moyennes.

À cet égard, la publication des niveaux de patrimoines inédits des Ministres de l'actuel gouvernement est révélateur du décrochage entre les préoccupations des Français et de leurs décideurs. Le montant déclaré à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique par certains d'entre eux qui se chiffre en millions d'euros frôle d'ailleurs l'indécence.

Il est plus que temps que l'État se dote de nouvelles ressources pour financer les politiques de solidarité et réintroduire un début de justice fiscale. À ce titre, je souscrits aux propositions d'un certain nombre d'économistes tels Jean Pisani-Ferry, Gabriel Zucman et Thomas Piketty d'instaurer un impôt plancher de 2% sur le patrimoine des foyers fiscaux dont la fortune dépasse 100 millions d'euros. La proposition de loi, adoptée à l'Assemblée nationale mais rejetée par le Sénat, viserait environ 1 800 foyers en France et pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards d'euros par an à l'État. Un début de solution pour combler le déficit des finances publiques.

On le voit nous sommes confrontés à de vrais choix politiques et de financement de notre modèle social et de santé.

La question n'est pas toujours d'agir sur les dépenses et d'ailleurs, à cela, nous nous y employons depuis 10 ans pour rationnaliser la dépense publique et la rendre plus efficiente, mais bien celle de faire des choix justes pour les personnes les plus fragiles, en s'adaptant à leurs besoins qui sont malheureusement grandissant.

Cette campagne de communication de Départements de France est une nouvelle alerte sur l'état de nos finances et sur les choix que nous voulons collectivement porter. Les missions départementales n'ont pas à être « rentables » financièrement. Elles sont un investissement humain et sociétal qu'il faut pérenniser. C'est ainsi qu'elles dynamiseront l'économie locale, l'insertion et l'inclusion de toutes et tous d'une part, et garantiront d'autre part la solidarité et la cohésion unes et indivisibles.

Contact presse :
Mégane Lépine - Service communication
05 44 00 12 41